

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'une réunion importante de l'Organisation des Nations Unies sur la conservation des espèces migratrices en Ouzbékistan

La 14^e Réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage s'ouvre sous le slogan : « La nature ne connaît pas de frontières ».

-
- Consulter l'[ordre du jour provisoire annoté](#) et les [documents de réunion](#) de la COP14
 - Suivez la [retransmission en direct de la conférence de presse d'ouverture de la COP14](#) aujourd'hui à 13 h 45 UZT ([veuillez consulter votre heure locale ici](#)). Les représentants des médias peuvent poser leurs questions via le chat YouTube de la retransmission en direct, ou en les envoyant à l'adresse électronique suivante : press@cms.int
 - Suivez les [séances plénières de la COP14 grâce à la retransmission en direct](#)
-

Samarcande, 12 février 2024 – La 14^e Réunion de la Conférence des Parties (COP14) à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) s'est ouverte aujourd'hui à Samarcande, ville historique de la route de la Soie en Ouzbékistan. Cette importante réunion de l'ONU sur la faune sauvage rassemble des Parties à la CMS et d'autres gouvernements, des organismes des Nations Unies chargés de la conservation de la biodiversité, des experts scientifiques, des organisations de protection de la faune sauvage et de nombreuses autres parties prenantes du monde entier. Les participants examineront les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et les mesures à prendre pour répondre aux nombreux besoins et défis en matière de conservation des espèces migratrices et de leurs habitats. Au cours de la semaine de négociations, la COP14 de la CMS devrait aborder un ordre du jour exhaustif couvrant plus d'une centaine de points, dont :

- Des amendements aux Annexes de la CMS afin d'inclure quatorze espèces supplémentaires pour lesquelles il est impératif de prendre des mesures de conservation à l'échelle internationale, parmi lesquelles le lynx d'Eurasie, la raie-aigle vachette, le chat de Pallas et la pluvienne magellanique ;
- Des propositions de nouvelles actions concertées en tant que mesures de conservation prioritaires pour sept espèces ;
- Des mesures visant à lutter contre les prélèvements illégaux et non durables d'espèces migratrices ;
- Des actions permettant d'améliorer la connectivité écologique ;
- Des nouvelles lignes directrices mondiales portant sur les répercussions de la pollution lumineuse sur les espèces migratrices, et des pratiques optimales pour ce qui est des infrastructures linéaires ;

- Un nouveau Plan stratégique pour les espèces migratrices couvrant la période 2024-2032 ; et
- Des nombreuses initiatives spécifiques aux espèces et à l'échelle des États de l'aire de répartition, telles que la Voie de migration d'Asie centrale et les Initiatives transfrontières en faveur des jaguars.

Le tout premier rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde sera également présenté le jour de l'ouverture de la COP14, offrant ainsi une base scientifique pour les discussions de la réunion.

Cette conférence des Nations Unies sur la conservation de la faune sauvage est l'une des plus importantes réunions mondiales dans le domaine de la biodiversité depuis l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB). La CMS a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre du CMB.

Amy Fraenkel, Secrétaire exécutive de la CMS, a déclaré :

« Nous nous trouvons à un tournant décisif pour l'avenir des espèces migratrices alors que nous ouvrons les travaux de la COP14 à Samarcande. Cette réunion, qui se tient pour la première fois en Asie centrale le long de la route historique de la soie, souligne l'importance de la coopération transfrontière en rassemblant les gouvernements et une communauté mondiale déterminés à agir en faveur de la conservation des espèces migratrices. Notre programme est ambitieux et rend compte d'un besoin urgent d'action mis en évidence par le « rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde ». Compte tenu des défis posés par la perte d'habitats et le déclin des espèces, la COP14 est une excellente occasion de faire progresser les efforts de conservation et de contribuer directement à la réalisation du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. »

Des milliards d'animaux effectuent chaque année des parcours migratoires sur terre, dans les océans et les rivières, et dans les airs, traversant les frontières nationales et les continents, certains parcourant des milliers de kilomètres autour du globe pour se nourrir et se reproduire. Ils font partie intégrante d'écosystèmes fonctionnels et offrent de nombreux bienfaits aux êtres humains : ils constituent notamment une source de nourriture, engendrent des gains économiques, par exemple grâce au tourisme et assurent des services et fonctions tels que la pollinisation des plantes, le transport de nutriments essentiels, la chasse aux organismes nuisibles et l'aide au stockage du carbone.

S.E. Monsieur Aziz Abdukhakimov, Ministre de l'écologie, de la protection de l'environnement et du changement climatique de la République d'Ouzbékistan et hôte de la COP14 de la CMS a déclaré :

« L'Ouzbékistan accorde une attention particulière à la coopération régionale et à la connectivité. De nombreuses discussions sont en cours avec nos voisins, les pays de la région d'Asie centrale et au-delà, afin de concevoir des politiques efficaces en matière de connectivité. La connectivité écologique est essentielle pour les espèces migratrices, qui dépendent d'un réseau spécifique d'habitats importants tout au long de leur cycle de vie. Il a également été reconnu qu'elle jouait un rôle majeur dans la restauration des terres, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour exhorter la communauté internationale à s'engager activement dans la région de l'Asie centrale. L'Ouzbékistan s'engage à promouvoir davantage la diplomatie environnementale et une approche consistant à vivre en harmonie avec la nature, comme l'ont fait nos ancêtres pour les générations qui nous ont précédés. »

Pourtant, les espèces migratrices sont soumises à des menaces toujours plus importantes. Le rapport phare de la CMS intitulé « État des espèces migratrices dans le monde », qui sera publié plus tard dans la journée, révèle un déclin choquant de nombreuses espèces animales migratrices dans le monde et un risque croissant d'extinction à l'échelle mondiale.

Le rapport contient une analyse de plus de 4 000 espèces, dont 1 189 ont été identifiées par les Parties à la CMS comme nécessitant une prise de mesures à l'échelle internationale, tire la sonnette d'alarme et formule un série de recommandations prioritaires quant aux mesures à prendre à la COP.

La conférence ouvre sous le slogan « La nature ne connaît pas de frontières », qui rappelle que les parcours des espèces migratrices font fi des frontières politiques et que la survie de ces espèces dépend de la coopération internationale, y compris des mesures de protection transfrontières, régionales et mondiales.

C'est la première fois qu'un traité mondial sur l'environnement, en l'occurrence la CMS, organise la réunion de la COP en Asie centrale, région qui abrite de nombreuses espèces migratrices, dont l'antilope saïga, le léopard des neiges et plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs.

Outre la publication du rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde, les participants à la COP examineront également d'autres rapports scientifiques, dont les nouveaux rapports de la CMS sur le changement climatique et les espèces migratrices, les maladies et la santé de la faune sauvage et le déclin des insectes.

Les délégués devraient également discuter de nouveaux mandats élargis visant à lutter contre les prélèvements illégaux et non durables d'espèces, de programmes sur les voies de migration, des cétacés, ainsi que d'actions prioritaires s'agissant des effets du changement climatique sur les espèces migratrices.

L'ouverture de la COP a été précédée d'un débat de haut niveau qui s'est tenu le 11 février sous le thème « Travailler ensemble en faveur des espèces migratrices et du développement durable en Asie centrale ». Les séances 1 et 2 de la réunion ont donné lieu à des dialogues privilégiés entre les ministres, les dirigeants d'organisations internationales et d'autres représentants de haut niveau, axés sur le renforcement de la coopération transfrontière pour la conservation des espèces migratrices en Asie centrale. Lors de la dernière séance, les ministres et autres hauts fonctionnaires ont été invités à partager leurs expériences en matière de coopération internationale ou transfrontière pour la conservation des espèces migratrices.

Le slogan de la COP14 reflète l'essence du mandat de la CMS et s'appuie sur la résolution historique de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2021 : « La nature ne connaît pas de frontières : la coopération transfrontière en tant que facteur clé de la préservation, de la restauration et de l'exploitation durable de la biodiversité » (A/75/L.73). La proposition, menée par des pays d'Asie centrale, invite tous les États membres de l'ONU à renforcer la coopération internationale et transfrontière en vue de maintenir et d'améliorer la connectivité écologique des habitats transfrontières, des zones protégées transfrontalières et des écosystèmes qui sont soit menacés, soit font partie de l'aire de migration de certaines espèces.

Le logo de la conférence représente un léopard des neiges, une espèce clé en Ouzbékistan, dont l'aire de répartition s'étend sur 12 pays. Bien que ce grand félin soit un symbole sacré de puissance et de bienveillance, son état de conservation est très préoccupant : on estime qu'il ne reste plus que 2 700 à 3 300 individus à l'état sauvage (source : Liste rouge des espèces menacées de l'UICN).

Malgré les sombres perspectives de déclin des espèces et la pression croissante exercée par les activités anthropiques sur leurs habitats, il existe également de nombreux cas où les populations se rétablissent grâce aux mesures de conservation coordonnées mises en place dans le cadre de la CMS, ce qui est encourageant. Mentionnons par exemple, en Asie centrale, les efforts de conservation et de restauration intégrés au Kazakhstan très fructueux, qui ont permis de sauver l'antilope saïga d'une extinction plus que certaine.

Au programme, entre autres, la « Nuit des champions des espèces migratrices » le soir du 12 février. Elle promet d'être un événement mémorable célébrant l'engagement durable des Parties à la CMS en faveur de la conservation des espèces migratrices sauvages de la planète.

Les négociations de la 14^e Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) se dérouleront en séances plénières et en groupes de travail tout au long de la semaine du 12 au 17 février, les délibérations finales et l'adoption d'une série de nouvelles résolutions et décisions ayant lieu le samedi 17 février 2024.

FIN

NOTES AUX ÉDITEURS :

Informations sur la COP14:

<https://www.cms.int/cop14>

Kit média pour la COP14 :

<https://www.cms.int/en/press-media-inquiries>

À propos de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)

En tant que traité environnemental des Nations Unies, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) offre une plateforme globale pour la conservation et l'utilisation durable des animaux migrateurs et de leurs habitats. Ce traité unique en son genre réunit des gouvernements et des experts de la faune sauvage afin de répondre aux besoins de conservation des espèces migratrices terrestres, aquatiques et aviaires et de leurs habitats dans le monde entier. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1979, le nombre de ses membres a augmenté et elle compte désormais 133 Parties originaires d'Afrique, d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie, d'Europe et d'Océanie.

www.cms.int

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Aydin Bahramlouian, spécialiste de l'information, Secrétariat de la Convention sur les espèces migratrices, press@cms.int